c'est qu'autant qu'il est possible d'en juger par la voix, ils ne m'ont pas paru être ivres ce matin.

L'ENQUÊTE JUDICIAIRE

Ce matin, M. Hamard, chef adjoint de la Sûreté, a continué l'enquête. Comme nous le disons plus haut, des soupçons s'étaient portés sur deux soldats signalés comme ayant passé la nuit dehors. M. Hamard a pu reconstituer l'emploi du temps de ces soldats et les disculper entièrement.

Au commissariat de police de Sceaux, on nous fait la même déclaration. Les deux soldats sont mis hors de cause. D'ailleurs, l'enquête sur place a dû subir ce matin un temps d'arrêt, M. Simard, le commissaire de police, ayant dû se rendre à Antony pour un accident de travail : un ouvrier est tombé d'un échafaudage et s'est tué.

## A la recherche du chanoine Rosemberg

Paris, 1er novembre. — Pendant un instant on a cru hier au parquet que la police allait enfin mettre la main sur le chanoine Rosemberg.

Une lettre anonyme parvenue au cabinet de M. Fleury, juge d'instruction, informait le magistrat que le chanoine prébendé de Tours avait été vu dans la propriété d'un prélat, 188, rue de Paris, à Rueil-Malmaison.

En exécution d'une commission rogatoire adressée au Parquet de Versailles, le commissaire de police de Rueil, accompagné de plusieurs agents de la Sûreté, s'est rendu aussitôt dans la maison signalée comme servant de retraite au chanoine.

Le commissaire de police, après avoir fait part de sa mission au propriétaire de l'immeuble, procéda à une visite minutieuse de la maison, depuis la cave jusqu'au grenier. Le chanoine Rosemberg n'y était pas et l'on ne releva aucune trace de son passage.

Bien que la lettre anonyme adressée à M. Flory soit l'œuvre d'un mauvais plaisant, on croit que le chanoine Rosemberg a dû chercher un refuge chez des amis habitant les environs de Paris.

### UN ANCIEN MINISTRE EN CORRECTIONNELLE

POURSUITES CONTRE M. TURREL

Narbonne, 1er novembre. — On annonce que M. Adolphe Turrel, ancien ministre des travaux publics du cabinet de M. Méline, va être déféré au tribunal correctionnel sous l'inculpation d'outrages à un magistrat.

On reproche à M. Turrel d'avoir adressé le 11 mai dernier une dépêche au préfet de l'Aude protestant contre la façon dont le maire de la commune de Bizanet, « très connu pour ses fraudes », présidait les opérations du vote dans sa commune.

C'est à la requête du maire de Bizanet que l'ancien ministre se trouve aujourd'hui devant le tribunal de Narbonne.

## Les Mineurs américains

UNE FÊTE OUVRIERE

Pittsburg, 1er novembre. — Dans la journée d'hier, 200,000 mineurs ont chômé pour célébrer leur victoire sur les Compagnies ; la journée a été baptisée le Jour de Mitchell, en l'honneur du jeune leader qui a si bien conduit la campagne. Il est probable que ce « Mitchell-Day » deviendra la fête annuelle du prolétariat minier américain.

## L'abrogation de la loi Falloux

LE PROJET DE M. CHAUMIE

Paris, 1er novembre. — On sait que M. Chaumié, ministre de l'instruction publique, au cours du conseil des ministres de mardi, a soumis à l'approbation de ses collègues le projet de loi portant abrogation de la loi Falloux. Des journaux ont annoncé qu'à la suite d'une divergence de vues avec ses collègues du cabinet, M. Chaumié aurait repris son projet afin d'y ajouter des dispositions plus rigoureuses.

Cette nouvelle est de tous points inexacte. Il n'existe et il ne saurait exister de désaccord entre M. Chaumié et ses collègues, le projet en question ayant été élaboré pendant les vacances et en collaboration avec M. Combes, dont la compétence en la matière est indiscutable, puisque le président du conseil d'aujourd'hui présida en 1899 les travaux de la commission sénatoriale chargée d'examiner le projet de réforme de l'enseignement secondaire.

Les dispositions du projet, tel que l'a présenté M. Chaumié, ont reçu la complète approbation des membres du cabinet : il n'est nullement question de les retoucher, et seule la rédaction du texte est la cause du retard apporté dans le dépôt du projet.

Ajoutons que celui-ci sera déposé jeudi prochain par M. Chaumié sur le bureau du Sénat.

Nous croyons savoir que le projet reproduit dans ses grandes lignes les dispositions contenues dans les projets de Paul Bert et de Jules Ferry, tout en augmentant et en précisant les exigences de titres et de capacité, exigences étendues en outre aux établissements secondaires privés de jeunes filles.

## Nouvelles explosions volcaniques

AUX ANTILLES

New-York, 1er novembre. — Un télégramme de Kingstown (Saint-Vincent) dit qu'après vingt-quatre heures de silence et de calme relatifs, la Soufrière est entrée de nouveau en éruption hier. Les cendres vomies par le volcan sont plus abondantes que lors des premières éruptions ; leur couleur est visiblement plus foncée, ce qui laisse prévoir une constitution chimique toute différente de celle des premières cendres. Ce changement indiquerait que les matières vomies actuellement par le volcan proviennent d'une couche terrestre plus profonde. Les savants voient là un indice fâcheux. Loin de se combler comme il arrive aux autres volcans après plusieurs éruptions violentes, la cheminée de la Soufrière s'élargit et devient plus profonde à chaque décharge sismique.

Un autre câblogramme de Kingstown apprend que trois botanistes anglais, MM. Powell, Quinton et Foster, ont réussi le 28 octobre à faire l'ascension de la Soufrière pendant une période d'acalmie.

Ils sont restés pendant une heure et demie sur les bords mêmes du vieux cratère, qui donnait alors de nombreuses marques d'activité, sous forme de jets de vapeurs et de colonnes de cendres, mais dans des proportions restreintes. Ils ont pu s'approcher également du nouveau cratère et en prendre approximativement les dimensions.

A leur départ, ils ont vu l'énergie des phénomènes volcaniques s'accroître rapidement. A mi-côte, sur les pentes de la montagne, ils ont pu assister à une éruption.

Beaucoup d'habitants de Georgetown se sont enfuis, épouvantés par les mugissements souterrains qui n'ont pour ainsi dire pas cessé depuis un mois. Un délégué, envoyé dans cette ville par le gouverneur général, a émis l'opinion formelle que tous les habitants devront être évacués sur un autre point de l'île.

# La Grève générale DES MINEURS

## FEDERATION DES MINEURS

du Nord, du Bassin d'Anzin et du Pas-de-Calais

### AUX OUVRIERS MINEURS

du Nord et du Pas-de-Calais

La grève entre dans la période décisive.

La victoire dépend de votre fermeté dans la résistance.

**Camarades du Bassin d'Anzin,**

Vous avez donné assez de preuves de votre endurance pour que nous soyons certains qu'aucune défection ne se produira dans vos rangs.

Quand vous lirez cet appel vos délégués seront en train de traiter pour la première fois avec votre Compagnie.

Il importe qu'aucune faiblesse de votre part ne puisse diminuer l'autorité de vos représentants.

**Camarades du Bassin du Nord,**

Les efforts patronaux, les manœuvres capitalistes et les actes d'intimidation se multiplient tous les jours.

Les agents et les journaux à la solde des Compagnies prétendent qu'une reprise partielle du travail s'est produite chez vous.

C'est faux.

En supposant même qu'une infime minorité se soit laissée terroriser par les menaces de représailles colportées de maison en maison, on peut affirmer que votre bloc ne sera pas entamé et que demain à l'entrevue de Lille vos Compagnies ne pourront pas se baser sur une reprise du travail si faible qu'elle soit pour essayer de repousser une partie de vos revendications.

**Camarades du Pas-de-Calais,**

Hier, à Arras, vos patrons, malgré les quelques concessions qu'ils vous ont consenties, nous ont obligés à remettre votre cause entre les mains d'un arbitre suprême.

Le bon droit est avec vous, le triomphe est donc certain.

Pas plus que vos frères du Nord vous ne devrez compromettre votre cause en reprenant le travail.

Citoyens,

Demain lundi, de Péruwelz jusqu'à Ferfayt le chômage doit être complet.

L'unanimité de votre effort vous assure le succès.

Une faiblesse vous conduirait à la défaite irrémédiable, et ramènerait les tristes jours de 1884 et de 1893.

Vive la Grève !

Vive le Syndicat !

Pour le syndicat du bassin d'Anzin,

Le bureau :

MENU, BLOIS, BEXANT, LEFEBVRE, RICHEZ, DESFOSSEZ.

Pour le Nord,

Le bureau :

GONIAUX, LANCELLE, DEFONTAINE ET BERTIAUX.

Pour le Pas-de-Calais,

Le bureau :

BASLY, LAMENDIN, CADOT, EVRARD, BEUGNET.

## Comité international des mineurs

*Le Comité International des Mineurs, réuni à Douvres le 31 octobre 1902, après avoir entendu les rapports des délégués de diverses nationalités exprime sa plus profonde sympathie à l'égard des mineurs français actuellement en grève et déclare qu'il fera le nécessaire pour appuyer leurs efforts pendant leur grève.*

Il exprime aussi sa profonde sympathie aux mineurs belges, dans leur tentative d'améliorer leur situation.

Il insiste également pour que les exploitants acceptent qu'un arbitrage vienne mettre fin à la présente grève et pour qu'un Comité permanent de Conciliation soit institué.

# DANS LE PAS-DE-CALAIS

## Coup d'œil général

Lens-Denain, le 1er novembre 1902. — C'est aujourd'hui jour de fête et veille de jour de repos.

La journée promet d'être absolument calme, comme la nuit l'a été.

J'aurais voulu étudier de mon mieux l'ordre du jour de la conférence d'Arras et mettre en valeur les résultats partiels qui ont été obtenus et l'importance de l'arbitrage.

Basly le fera mieux que moi dans ce journal, lorsque demain à Lille, il aura eu connaissance des concessions accordées par les compagnies du département du Nord.

Comme il a manifesté le désir d'interpréter lui-même les résultats des deux entrevues, et notamment la menace sous conditions des Compagnies de retirer les améliorations des retraites qu'elles consentent si l'arbitre décide l'augmentation des salaires, — je tiens à m'effacer devant lui.

Je l'ai donc suivi à Denain aujourd'hui.

Ah ! mes amis, que j'aurais voulu que les journaux capitalistes qui s'ingénient à opposer le syndicat du bassin d'Anzin à celui du Pas-de-Calais, et Bexant à Basly, — que j'aurais voulu, dis-je, que les porte-plumes des Compagnies pussent être témoins de l'accueil qu'on fit à Basly à Denain, et de l'enthousiasme des SIX MILLE citoyens venus à cette conférence.

C'est de cette salle de réunion que j'écris en ce moment-ci, pendant que l'immense auditoire massé dans la salle du *Syndicat Central*, acclame les paroles de Basly et que je suis encore sous l'inoubliable impression des marques unanimes de sympathie qu'on lui a prodiguées aujourd'hui au cours de la promenade qu'il a faite dans Denain avec les délégués du Syndicat.

Après avoir assisté à la réunion de tous les délégués des deux syndicats du Nord qui lui ont renouvelé leur confiance pour l'entrevue de demain à Lille, Basly a prouvé aujourd'hui que les syndicats du bassin d'Anzin, du Nord et du Pas-de-Calais, marchent la main dans la main, et que l'union la plus fraternelle règne entre eux.

C'est une nouvelle leçon infligée par notre collaborateur à la presse des Compagnies.

Ce n'est pas la dernière.

M. M.

LES NON-LIEUX

Leur innocence ayant été prouvée, les grévistes Vache Léopold, d'Auchel, inculpé d'attentat à la dynamite ; Béghin, Gras, Brabant, Locoche, Thomas, Hénocq et Montagne de Loos-en-Gohelle, inculpés d'attentat à la liberté du travail et d'outrages à la gendarmerie ont été mis en liberté.

Notre excellent camarade Escoffier les assistait à l'instruction.

L'innocence de ces grévistes est établie, ils n'en ont pas moins fait quinze jours de prison préventive...

M. M.

OUVRIERS GARDE A VOUS !

On nous rapporte qu'à la Compagnie des mines de Liévin et au numéro 3 de Lens, des ouvriers du jour auraient passé au domicile des mineurs en disant que la grève était finie et que l'on descendait les chevaux.

Je rappelle aux mineurs qu'ils ne doivent point écouter pareils racontars et que c'est de leur syndicat qu'ils doivent attendre le signal de la reprise du travail.

C. BEUGNET.

## A Hénin-Liétard

*(De notre envoyé spécial.)*

*Hénin, le 1er novembre.* — Nos populations ont pu voir défiler hier soir toutes les variétés d'uniformes et d'armures que possède notre cavalerie. Cuirassiers, hussards, dragons, gendarmes, tout s'est rendu à Montigny et est venu occuper le carreau de la fosse du « Dahomey ».

Pourquoi ce déploiement de forces dans ce pays ? C'est sans doute là un procédé d'intimidation sérieux. La mise en scène est imposante, c'est certain. Casques, cuirasses, lances ! Tout cet attirail ne vous glace-t-il pas le cœur ?

Le malheur est que l'effet n'a point réussi à Montigny. Les camarades ont accueilli par des quolibets tous ces beaux cavaliers. Quand ils ont vu surgir les dragons, emmanchés de leurs perches, ils se sont mis à crier à tue-tête : harengs frais ! Et ils ont ri de bon cœur !

C'est qu'il n'est plus le temps où l'on se prosternait à la vue d'un homme paré comme pour la mascarade, et où le panache était une idole !

J. BALA.

## Double manifestation à la fosse Le Dahomey

**Par la faute d'un gendarme. — Enfant blessé. — Un innocent arrêté. — Heureuse intervention des autorités civiles. — Odieux propos.**

Vendredi matin, vers dix heures, passait en face de la fosse « le Dahomey » un groupe de manifestants. Ceux-ci avaient à leur tête trois camarades qui avaient été arrêtés sans motifs à la fosse « la Parisienne » et relâchés faute de preuves. Une ovation leur avait été faite. L'un des trois camarades portait un drapeau tricolore, qu'il agitait en signe d'allégresse.

L'un des gendarmes qui gardaient la fosse se précipita au-devant du groupe et voulut arracher le drapeau des mains de celui qui le portait. Ce fut la l'origine d'une grande manifestation qui se prolongea jusque vers cinq heures du soir.

ENFANT BLESSE

Dès que la foule se fut rassemblée autour du gendarme, protestant contre sa conduite, arriva un peloton de cuirassiers qui, se déployant en ligne, occupa la rue dans toute sa largeur, envahissant même les trottoirs.

Un enfant, le jeune Maurice Briatte, âgé de trois ans, dont le père demeure dans les corons du Dahomey, et travaille à la fosse Sainte-Henriette en qualité de chauffeur, reçut à la tête un coup de fourreau de sabre et fut projeté, par un cheval, contre le mur longeant le carreau de fosse.

Nous avons voulu voir cet enfant qui porte une blessure à la tête et se plaint de douleurs au pied.

Le commissaire de police d'Hénin-Liétard parvint à calmer les manifestants, que la blessure de l'enfant avait surexcités.

L'ARRESTATION D'UN INNOCENT

Pendant que la troupe se rassemblait près d'une chapelle non loin de la fosse, la foule des grévistes se porta vers Montigny-en-Gohelle, et s'arrêta auprès du passage à niveau. Les cuirassiers revinrent de ce côté et, après avoir sonné une sommation, exécutèrent une nouvelle charge, sabre au clair.

Un mineur du nom de Louis Lacessenne, qui revenait de jouer à la croche, avec un gamin, dans un champ voisin, se vit arrêté dans les circonstances suivantes : Un gendarme trouvant sans doute dangereux le bâton que portait le gamin, le lui prit des mains. Lacessenne protesta, trouvant ridicule cette mesure. Ce fut assez pour provoquer son arrestation.

Les grévistes, jugeant cette arrestation injustifiée, réclamèrent aussitôt leur camarade. Des pierres furent lancées sur la troupe. Un cuirassier reçut un caillou sur la cuirasse. Nous savons maintenant que ce furent des gamins qui jetèrent ces pierres.

Le citoyen Houssin, maire de Montigny, arriva sur le champ, et, grâce à l'énergie qu'on lui connaît, parvint à calmer ses concitoyens qui voulaient se ruer sur la troupe.

DEUXIEME MANIFESTATION

Lorsque les grévistes apprirent que le prisonnier était enfermé dans le carreau de la fosse, ils se portèrent en masse devant la grille qui donne accès sur la route d'Hénin-Liétard. Ils réclamèrent leur camarade et refusèrent de se disperser avant qu'on ne le leur ait rendu.

Mais Lacassennet était dirigé sur Hénin-Liétard. On l'emmena à Béthune par le train de une heure.

Le maire d'Hénin-Liétard et le commissaire de police tentent de faire comprendre aux manifestants qu'ils n'ont plus rien à attendre, que leur camarade est parti. La foule refuse de quitter les abords de la mine. Ce n'est qu'à force de sages conseils, qu'ils parviennent à décider les grévistes à rentrer chez eux.

Pendant la manifestation, la femme du citoyen Lacassenne s'était présentée au carreau de fosse, accompagnée de ses enfants. Elle venait réclamer du pain pour sa famille, son mari ayant été arrêté.

Le commissaire de police décida d'envoyer cette femme au maire de Montigny, qui s'empressa de faire donner le nécessaire à la malheureuse. Cette sage mesure du commissaire fit évacuer le reste de la foule.

ODIEUX PROPOS

Beaucoup de manifestants ont pu entendre les paroles qu'un lieutenant d'infanterie adressa à très haute voix à un gendarme qui s'entretenait pourparlers avec quelques grévistes. Il lui recommandait de ne pas oublier qu'un soldat ne doit pas se laisser toucher par qui que ce soit, qu'il doit se servir du revolver qu'il a entre les mains.

Mais nous avons le devoir de signaler le calme dont a fait preuve, aujourd'hui, comme dernière fois à la manifestation de la fosse Sajnte-Henriette, le lieutenant de gendarmerie.

De même, le lieutenant-colonel commandant les troupes rassemblées dans notre région, en prévenant le maire d'Hénin-Liétard de la manifestation et en le priant de se rendre sur les lieux, a prouvé qu'il comprend que l'autorité civile est plus apte chez nous à apporter le calme parmi des manifestants, que l'autorité militaire qui ne fait souvent que les surexciter.

Nous tenons à louer avant tout le maire de la ville et le commissaire de police qui, par leurs sages conseils, ont réussi à modérer l'emportement d'une foule qui eût pu causer des malheurs irréparables.

J. B.

## Aux mines de Drocourt

A LA FOSSE « LA PARISIENNE »

Le citoyen Liétard, dit Lafayette, délégué mineur à la fosse « La Parisienne » nous prie de rappeler aux pères de famille nécessiteux et aux conscrits de cette année, travaillant à cette fosse et prenant part à la grève, qu'il s'offre à les aider en leur abandonnant ses indemnités mensuelles.

Nous félicitons le citoyen Liétard de son acte de solidarité.

## *Les Conférences*

A « LA PARISIENNE »

Le citoyen Evrard Bernard a fait hier soir une conférence, salle Wautier, où il a exposé que les grévistes doivent soutenir la lutte jusqu'au bout, sans faiblesse.

Le conférencier a été très applaudi.

L'ordre du jour suivant a été voté :

« Les camarades de « La Parisienne », réunis au nombre de 500, félicitent les délégués du Syndicat pour leur attitude énergique et protestent contre l'envoi injustifié des troupes et les brutalités policières, et s'engagent à ne reprendre le travail qu'après complète satisfaction, et lèvent la séance aux cris de : Vive la Grève ! »

A IZEL

Le citoyen Evrard Bernard a fait également une grande conférence à Izel sous la présidence du citoyen Legay. A la suite de ses éloquentes paroles, l'ordre du jour suivant a été voté :

« Les camarades d'Izel, réunis salle Douché au nombre de 200, s'engagent à ne reprendre le travail qu'après avoir obtenu un minimum de salaire rémunérateur. Quant aux lois pendantes devant le Parlement, ils espèrent que les représentants socialistes feront leur possible pour les faire aboutir, et se séparent aux cris de : Vive la Grève, vive la République Sociale ! »

J. B.

## A Rimbert-lez-Auchel

LES MENSONGES DU BARON DARD

Une réunion des mineurs a eu lieu vendredi à Rimbert-lez-Auchel, salle Dollet, avec le concours du citoyen Titran, conseilleur municipal d'Auchel.

Le bureau était composé comme suit : Poiret, délégué mineur, président ; Henri Ducrocq et Louis Foulon, assesseurs.

Le citoyen Titran a prononcé un discours très applaudi. Il parle de la conférence tenue à la Maison d'Auchel dont nous avons publié le compte-rendu, et à laquelle le baron Dard, député par usurpation et dont l'invalidation est proche, a fait de mensongères promesses.

Le baron Dard, dit-il, a déjà manqué à sa parole et on devait s'y attendre. (Applaudissements).

Il avait tenu à partir vivement de la Maison du Peuple pour se rendre affirmait-il de suite à Paris à l'effet de demander au Président du Conseil la mise en liberté de nos deux camarades détenus à Béthune. Mais au lieu de cela, il a passé tout l'après-midi au château de Lozinghem et n'a quitté Lillers que vers 5 heures du soir.

Par conséquent, il lui était donc impossible de se trouver à 5 heures et demie au ministère de l'intérieur comme il l'avait promis en pleine réunion.

Voilà donc le baron Dard, s'écrie le camarade Titran, pris en flagrant délit de mensonge. Il faut en prendre note, citoyens, et à la prochaine bataille électorale qui va avoir lieu aucun suffrage ouvrier ne devra s'égarer sur le nom de ce clérical capitaliste qui voudrait se faire prendre pour un ami des travailleurs alors qu'il n'est que le défenseur du clergé et de la bourgeoisie. (On crie Vive Cadot ! Vive la République ! A bas la Réaction !)

L'orateur expose ensuite la situation et engage tous les mineurs au calme et à la résistance. Encore quelques jours de lutte et la victoire est à nous.

En terminant, le sympathique citoyen Titran adjure tous les camarades à se rallier au drapeau du Syndicat.

L'ordre du jour est ensuite voté à l'unanimité :

« Les mineurs réunis salle Dollet, après avoir entendu le citoyen Titran Benoit, conseiller municipal, déclarent rester unis et ne reprendre le travail sous aucune pression patronale, tant que leur Syndicat ne leur en aura donné l'ordre. Ils envoient leurs saluts fraternels à leurs camarades de misère condamnés hier à Béthune, et déclarent continuer la grève jusqu'à complète satisfaction. »

Le calme règne toujours à Rimbert. Néanmoins la troupe continue ses patrouilles.

## A Auchel

LA CONFERENCE DU BARON DARD

Au sujet de la réunion qui a eu lieu mercredi à la Maison du Peuple d'Auchel et dont nous avons déjà parlé, le *Petit Béthunois* publie ce qui suit :

« M. Dard est venu mercredi conférencer à Auchel. Il escomptait sans doute un succès ; mais il a dû singulièrement en rabattre. Après qu'il eut débité ses belles tirades qui font le peu grand honneur à sa mémoire, il eut le déplaisir de trouver devant lui MM. Beugnet et Prévot, ainsi que plusieurs de leurs amis qui, lui mettant sous les yeux une image du Pèlerin où il est représenté baisant dévotement la boîtine du pape, lui reprochèrent d'être plus l'ami des moines que celui des ouvriers. Et M. Beugnet lui déclare que les mineurs n'avaient aucune confiance dans ses déclarations ampoulées, car depuis qu'il est à la Chambre il ne leur a fait que du tort.

« M. Dard est parti tout honteux sous les huées de l'assistance. Pourtant il avait mis sa belle écharpe neuve pour en imposer à la foule. Ce n'est pas encore ce bout d'étoffe qui le rend plus imposant. Chez lui, ça rappelle la ceinture de l'enfant de chœur. »

MISE EN LIBERTE D'UN MINEUR

Léopold Vache, mineur, demeurant à Auchel, rue du Château-d'Eau, 48, qui était poursuivi pour attentat contre la maison d'un patron, et arrêté, a été remis en liberté vendredi dernier. Son innocence ayant été reconnue, il a bénéficié d'une ordonnance de non-lieu.

## Lamendin à Noyelles-sous-Lens

Appelé par la section Syndicale de Noyelles-sous-Lens, le citoyen Lamendin, député, secrétaire général du Syndicat des mineurs du Pas-de-Calais, s'est rendu jeudi soir dans cette commune pour y faire une conférence.

Le député Lamendin est arrivé à Noyelles-sous-Lens par la route de Loison, à 4 heures. A la descente de la voiture il fut accueilli par les cris mille fois répétés de « Vive Lamendin ! Vive la Grève ! » poussés par plusieurs centaines de personnes qui s'étaient portées à sa rencontre pour lui souhaiter la bienvenue, et la vaillante Société de musique de Noyelles-sous-Lens a fait entendre la « Marseillaise » applaudie par la foule.

Musique en tête, un cortège se forme et se dirige au son des pas redoublés les plus entraînants vers la salle de Cerf Jean-Charles, où doit avoir lieu la réunion.

Cette salle pourtant bien vaste est trop petite pour contenir la foule des ouvriers désireux d'entendre le vaillant défenseur des prolétaires.

Après la formation du bureau, Lamendin prend la parole au milieu des acclamations de l'assistance, il s'étend longuement sur la nécessité pour l'ouvrier mineur d'obtenir le double carnet de paie.

Il passe en revue l'organisation syndicale des mineurs anglais, et en particulier des mineurs du district de Durham, et en tire des conclusions justifiant la réclamation du syndicat des mineurs français, et la nécessité pour les ouvriers de se syndiquer s'ils veulent être entendus de leurs patrons.

Il s'attache ensuite à démontrer que les compagnies font preuve de la plus grande mauvaise volonté pour amener le dénouement du conflit.

Elles espèrent, dit-il, faliguer les grévistes par la résistance et les faire capituler par la faim. Pour terminer, l'orateur invite les ouvriers à soutenir la lutte jusqu'au bout, la victoire est à ce prix, et leur conseille de ne reprendre le travail que lorsque le syndicat leur en aura donné le signal. Ce discours est fréquemment interrompu par les applaudissements et par les cris de « Vive la Grève ! Vive Lamendin ! »

L'ordre du jour suivant est voté à l'unanimité :

« Les mineurs de Noyelles-sous-Lens et des environs, réunis dans la salle de Cerf Jean-Charles au nombre de douze cents :

» Après avoir entendu le citoyen Lamendin, le félicitent ainsi que Jaurès, Briand et Basly, et les autres députés favorables aux intérêts des ouvriers, du dévouement qu'ils apportent au prolétariat minier, remercient la Chambre des Députés de son ordre du jour préconisant l'arbitrage, et s'engagent à continuer la lutte jusqu'à complète satisfaction, et à ne reprendre le travail que lorsque le signal sera donné par le Syndicat. »

Vive la Grève ! Vive le Syndicat !

# DANS LE BASSIN D'ANZIN

*(De nos envoyés spéciaux)*

## Basly à Denain

**Réception enthousiaste. — Réunion des délégués des Syndicats du Nord. — La conférence publique. — 5,000 grévistes au Syndicat central. — La foule dans la rue. — Discours de Basly et Bexant. — L'ordre du jour. — La sortie. — Le cortège. — 10,000 personnes à la gare du Nord.**

*Denain, 1er novembre.* — Le citoyen Basly est arrivé à Denain à deux heures. Il est descendu chez un de ses amis. A quatre heures les délégués des Syndicats arrivent de toutes les directions ; un grand nombre de mineurs de toutes les fosses les accompagnent.

Bien que le *Réveil du Nord* n'ait pas annoncé de réunion publique, tous espèrent que Basly se fera entendre après la réunion du comité. Dès leur arrivée, ils apprennent que leur espoir ne sera pas déçu ; malgré sa fatigue, le vaillant député de Lens a accepté de prendre la parole dans une réunion publique que le citoyen Bexant fait annoncer pour 5 heures et demie, dans tous les corons.

A 4 heures et demie, les délégués entrent en séance ; le citoyen Goniaux représente le bassin du Nord. Quand Basly arrive tous vont au-devant de lui et lui serrent fraternellement la main : il prend place au bureau, avec le camarade Menu, qui préside, Bexant et Lefebvre.

Toute la première partie de la réunion est consacrée à l'examen des travaux de l'entrevue d'Arras.

Chaque délégué du bassin d'Anzin vient ensuite exposer la volonté de ses commettants, en vue de la réunion d'aujourd'hui, à Lille, entre les représentants des Compagnies et des Syndicats.

Après une longue discussion, l'accord s'étant fait complet sur tous les points, le citoyen Goniaux et Bexant sont désignés pour représenter avec Basly et Evrard les intérêts des mineurs du Nord.

A six heures, les portes du vaste salon du Bar Central sont ouvertes aux camarades qui depuis plus d'une heure se pressent aux abords de la maison syndicale. En un clin d'œil, la salle est envahie ; les auditeurs s'entassent littéralement aux deux étages de galeries. Il y a plus de trois mille personnes dans cette salle qui n'en devrait contenir que deux mille ; il y en a plus encore dans la rue, dans les couloirs, dans tout l'établissement, se poussant, se rapprochant de la salle où Basly va parler.

Et c'est pendant que tout ce monde se tasse, se presse, une puissante acclamation ininterrompue : « Vive Basly ! Vive Basly ! »

Le citoyen Selle qui se rend, infatigable, à Escaudain, avec le camarade Goniaux, a sa large part dans l'ovation.

Le bureau est constitué : Deferrez, président ; Evin et Bexant, assesseurs.

La parole est immédiatement donnée à Basly. Un tonnerre d'applaudissements éclate, les cris redoublent ; il faut de longues minutes pour que le calme s'établisse et que l'orateur puisse parler.

Basly est visiblement ému. Merci, camarades, s'écrie-t-il, merci ; je suis heureux, très-heureux d'être reçu à Denain, mon pays natal, puis-je dire, au milieu de cet enthousiasme. Il y a vingt ans que j'ai quitté votre cité, j'avais lutté et souffert avec vous ; vous m'aviez envoyé au Conseil municipal ; j'avais toute votre estime, toute votre affection ; vous me prouvez que je l'ai gardée. Merci, merci encore. Ah ! mes adversaires d'alors qui sont toujours vos implacables adversaires, ont-ils assez répété qu'il y avait entre nous des dissentiments, un profond désaccord ? que je ne venais pas à Denain parce que je n'avais pas vos sympathies ? Que ne peuvent-ils assister tous à cette magnifique et cordiale réception que vous me réservez ?

L'UNION

Non, il n'y a pas et il ne saurait y avoir désaccord entre nous Non, il n'y a pas et il ne saurait y avoir de dissentiments entre les mineurs du Pas-de-Calais et les mineurs du Nord. Nos cœurs battent à l'unisson, quand il s'agit de défendre les intérêts sacrés de la corporation. Nos revendications sont les mêmes, comme nos souffrances sont identiques.

N'avons-nous pas tous protesté avec la même ardeur, quand, injustement, sans motifs valables, les Compagnies nous ont frappé dans nos salaires. Ne sommes-nous pas tous d'accord pour demander le contrôle équitable de nos salaires ? un minimum de salaire ? l'interdiction du surmenage ? pour exiger qu'il n'y ait pas de victimes frappées pour faits de grève ?

Basly étudie devant son auditoire attentif la question des salaires ; il cite des chiffres qui démontrent péremptoirement l'égoïsme des Compagnies en face de leurs dividendes, de leurs bénéfices toujours croissants. Il montre la création des Syndicats jaunes destinés à jeter la division parmi les ouvriers, pour permettre aux exploitants de maintenir grâce aux traîtres et aux faux-frères, leur omnipotence sur leurs travailleurs.

Une double salve d'applaudissements arrête l'orateur. Une nouvelle poussée se produit du dehors, puis un remous ; la chaleur est si forte dans cette salle archi-bondée, qu'à chaque instant des auditeurs se trouvent mal et qu'on est obligé de les transporter au dehors. Plus de vingt camarades sont ainsi tombés.

COMMENT ON BAISSE LES SALAIRES

Basly trace de main de maître et avec une émotion communicative les mœurs des chantiers des fosses. Il prend un exemple à Lens. Nous y avons dit-il un directeur général, un ingénieur en chef, un ingénieur divisionnaire et puis pour nos douze fosses en activité douze ingénieurs frais émoulus des écoles, animés du zèle le plus ardent pour les intérêts des houillères qui doivent leur assurer une lucrative carrière.

Chaque quinzaine, ces 12 ingénieurs des fosses sont convoqués au rapport de l'ordonnage de la Direction. Chacun apporte son prix de revient de l'extraction de la tonne de charbon.

Au numéro 1, le prix sera de 4 fr.; au numéro 2, 5 fr.; et 4 fr. 50 au numéro 3. Ainsi de suite.

L'ingénieur du numéro 1 est vivement félicité ; puis la Direction fait observer que les conditions d'exploitation sont les mêmes aux 12 fosses : pourquoi le numéro 2 a-t-il un prix de revient de 5 francs ? serait-il donc un incapable ?

Vous pensez bien que le reproche porte. Il faut

---

FEUILLETON DU 2 NOVEMBRE. — N° 8

# LE GRISOU

**L'existence dramatique du porion Jean Jacquemin et la catastrophe de la Veine n° 15**

**Grand Roman par Maurice TALMEYR**

LIVRE PREMIER

**Le Porion**

VI

Jean Jacquemin redressa la tête comme pour écouter. Au loin, dans les profondeurs, l'air refoulé par les ventilateurs faisait un sourd tumulte de torrent, et, près de lui, des gouttelettes d'eau de la roche tombaient avec un petit bruit sur le sol. Il cessa, au bout d'un instant, de prêter l'oreille, jeta un regard autour de lui, et remarqua, à l'entrée d'une galerie, un quartier de houille. Il s'y assit, déposa sa lampe à ses pieds et s'accouda sur ses genoux.

Il venait de se cacher le visage, lorsqu'une main lui toucha l'épaule.

Quelqu'un qui, tout à coup, sentirait de la glace couler dans ses veines, éprouverait à peu près ce que parut alors éprouver Jacquemin.

Devant lui, debout, était une espèce de géant dont la tête rasait la voûte du bouveau, et qui, nu jusqu'à la ceinture, se dandinait les poings sur les hanches. Il souriait, et la lueur, venant d'en bas, éclairait étrangement ce sourire, dont le porion ne voyait, pour ainsi dire, que le dessous. Telle qu'elle apparaissait, cette figure était bonasse et farouche.

Jacquemin, dans la violence de sa surprise, crut d'abord à une hallucination.

— Qui êtes-vous ? demanda-t-il.

— Lerouchat.

Jacquemin tressaillit comme s'il se souvenait de ce nom et répondit :

— Qu'est-ce que vous voulez ?

Lerouchat désigna, d'un geste brusque, l'issue d'une veine se dressant dans l'une des galeries transversales et répondit :

— Porion, méfiez-vous de ça.

— De quoi ? fit Jacquemin.

— De ça.

Jacquemin se leva, vint à l'ouverture de la veine, l'examina, et comparant sans doute dans sa pensée l'endroit qu'on lui indiquait au plan des lieux, murmura :

— Ce doit être la taille douce...

Un rire négatif accueillit cette réflexion, et le mineur s'écria :

— C'est la veine numéro quinze.

Ces mots firent sur le porion l'effet qu'aurait pu faire une explosion. Il n'eût pas laissé voir un plus profond tressaillement s'il eût entendu dire au tonnerre.

Lerouchat reprit :

— Je savais bien, porion, que ce numéro-là vous ferait sauter... Bon ! je ne parle pas pour vous offenser.

Jacquemin retint un soupir :

— Je ne sais pas ce que vous voulez dire.

La grosse face de Lerouchat prit une expression stupide.

— Sans vous questionner, porion, d'où venez-vous donc ? Est-ce que personne ne vous a jamais dit ce qui s'est passé sous ce voleur de chantier-là ?

Les deux hommes se regardèrent. Jacquemin s'appuyait du bras à la paroi de la taille. Et Lerouchat, poursuivit, en montrant la veine :

— Là, il y a trente ans, un coup de grisou a enterré cinq camarades : c'étaient Lagueuse, Boulmier, Chrétien, L'Attrappe et Pierre Malen.

Un sourire pâle, à ce dernier nom, passa sur le visage de Jacquemin, puis, comme s'il eût été trop ému pour se tenir debout, il se laissa retomber lentement assis.

VII

Trente ans environ auparavant, vers 1844, Malen était un vercheur de Pont-sur-Sambre. Tout jeune et très misérable, il offrait une particularité étrange, ayant la figure d'une intelligence, et n'en était pas une. A le voir à l'estaminet, accoudé, le regard penseur, taciturne, la physionomie fine et vive, on imaginait presque un être déclassé chez les mineurs. De près, ce n'était plus qu'un ébauche d'homme, une variété d'abruti précoce, parlant un patois brusque et obscur, et dont la prunelle attentivement observée avait au fond le signe de l'esprit où jamais une leçon n'est entrée, de l'âme où jamais une idée n'a lui.

Dans le pays, à la même époque, vivait une fort jolie fille nommée Ghilaine, sans parents, tristement née d'une mère inconnue. Si personne, pourtant, ne connaissait rien de ses toutes premières années, elle avait reçu, plus tard, ce genre de gros soins, l'éducation du pauvre, que le peuple honnête donne à ses enfants. De braves ouvriers, un homme qui était bouteur et sa femme qui était couturière, l'avaient recueillie, appelée d'un nom, et Ghilaine, depuis sept ans, mangeait leur maigre pain et se réchauffait à leur feu avare, dans leur logis humide et noir, lorsque l'homme et la femme moururent, à un mois de distance, l'un dans la mine, et l'autre du typhus. Elle s'était alors fait vercheuse.

Chétive, un peu malingre, ni jolie ni laide, tremblant au moindre mot, avec un regard peureux, et une pauvre petite figure gentiment effarouchée, Ghilaine, alors, pouvait avoir seize ans. Chaque jour, elle allait à la fosse. On la voyait dans le bois, dans la campagne, pressée, frêle, n'osant pas même tourner la tête, et, parfois seulement, quand elle pensait se trouver bien loin hors des regards, s'arrêtant pour faire une prière, au pied d'une croix, au bord du chemin. Or, un matin, comme elle partait, il lui avait semblé voir, au coin de sa ruelle, un homme attendre. Puis, on avait marché derrière elle, et depuis, toujours, soir et matin, elle avait cru voir une ombre à l'angle de sa rue, et entendre un pas la suivre sur la route.

Les mine